

Geste conjoint avec Reagan dans le dossier des pluies acides

L'impasse maintenant brisée

— Mulroney



Des policiers de la GRC ont formé une haie d'honneur pour le président Ronald Reagan et le premier ministre Brian Mulroney, accompagnés de leurs épouses Nancy et Mila.

par Denis Lessard
QUEBEC (PC) — Dès les premières heures de leur rencontre au sommet, le premier ministre Brian Mulroney et le président américain Ronald Reagan ont rapidement convenu d'un geste conjoint dans le dossier des pluies acides, un dossier qui risquait de porter ombrage à l'image de réconciliation entre les deux pays.

"On a fait aujourd'hui un pas important dans le dossier des pluies acides, nous avons brisé l'impasse qui nous empêchait de poser des gestes communs", a soutenu hier le premier ministre Mulroney après son premier tête-à-tête d'une quarantaine de minutes avec le président américain.

Avec la nomination de deux "envoyés extraordinaires" pour se pencher sur cette question, le Canada n'a pas obtenu que les Etats-Unis prennent des mesures concrètes et immédiates pour réduire les émissions polluantes. Toutefois par cette annonce, les deux pays parviennent à reporter à plus tard cette question délicate qui restait la seule mésentente à la nouvelle idylle canado-américaine.

Les deux envoyés extraordinaires, relevant chacun des chefs de gouvernement, ont été nommés hier pour rassembler toutes les données concernant les pluies acides, et devront remettre leur rapport final pour la prochaine rencontre Mulroney-Reagan, l'an prochain.

M. Mulroney s'est dit convaincu que ce dossier "ne retournera pas aux oubliettes" et que cette cette question "ne sera plus traitée comme un parent pauvre".

Endossant les propos de M. Mulroney, M. Reagan a par la suite rappelé que les problèmes d'environnement sont communs aux deux pays et que, par conséquent, des so-

lutions communes devaient être trouvées.

En revanche, le président de l'Association canadienne contre les pluies acides, M. Michael Perlay, a qualifié d'inadéquante cette initiative qui se résume essentiellement à une nouvelle ronde d'étude. Selon lui, M. Mulroney a accepté de négocier à la baisse pour ne pas blesser son puissant invité.

C'est l'ex-premier ministre conservateur d'Ontario, M. William Davis, qui sera l'envoyé canadien. Son vis-à-vis sera M. Andrew Lewis, un ancien secrétaire aux Transports américain.

Les deux hommes auront un accès complet à leur leader respectif et leur crédibilité de politiciens assurera que leurs idées seront entendues, ont affirmé plus tard de hauts fonctionnaires canadiens.

"Le problème est devenu politique et ce sont deux artistes de la politique", de lancer un porte-parole canadien.

De son côté le porte-parole du président, M. Larry Speakes, a soutenu que M. Reagan n'avait pas changé d'idée sur la question "mais qu'il était ouvert à la discussion". Les pluies acides sont "sorties des oubliettes", a-t-il dit, mais on igno-

re ce qu'il adviendra une fois que les rapports auront été rédigés, les deux leaders n'étant pas obligés de les appliquer.

Pompe et protocole

Dans une démonstration impressionnante, le président américain était arrivé au cours de l'après-midi à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette en banlieue nord de Québec. Accueilli par le traditionnel 22ème régiment, M. Reagan et son hôte Brian Mulroney ont souligné le caractère français de la ville qui les recevait devant quelque 150 partisans conservateurs, les seuls invités à l'aéroport.

Arborant une flamboyante cravate verte, pour la Saint-Patrick, le président a même offert un échantillon d'humour irlandais, confessant qu'il "était vert d'envie quand il voyait la majorité" obtenue par M. Mulroney.

Quant au premier ministre québécois René Lévesque, tenu un peu en retrait de la cérémonie, il a admis qu'il se sentait "un peu à l'écart, mais c'est ce qu'il faut", a-t-il dit.

Dès leur voyage commun, en limousine, vers le Château Frontenac, où ont lieu les rencontres, MM. Mulroney et Reagan ont discuté de la rencontre récente du leader canadien avec le numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev la semaine dernière, et se sont attaqués au problème des pluies acides.

- Intérêts communs mis en relief
- 4,000 manifestants à Québec

B 1, B 5

la tribune

Toute une Equipe!



De nos archives

Une aurore boréale qui fait peur

Une aurore boréale d'une force telle que les plus vieux citoyens de Magog ne se souviennent pas en avoir vu de pareille dans notre région depuis plus de 50 ans, a dansé la danse des marionnettes au-dessus de notre ville hier soir, le 15 octobre 1926, pendant plus de 2 heures.

Cette aurore boréale atteignit ses plus grandes proportions vers 9h00 alors que toute la voûte céleste fut illuminée de rayons multicolores qui se dispersaient en tous sens avec des effets féériques.

Les premières lueurs apparurent vers 8h45 et les rayons étaient alors blancs laiteux. Après ce qu'on pourrait appeler quelques entrechats, ils s'étendirent avec une rapidité vertigineuse sur tout le pan oriental du ciel puis un mince filet de lumière violette traversa tout le ciel comme un éclair et l'occident, à son tour, devint le théâtre d'une ronde des plus capricieuses.

Notre région n'a que rarement l'occasion de contempler une aurore boréale et plusieurs personnes superstitieuses y voyaient déjà l'annonce de grandes calamités.

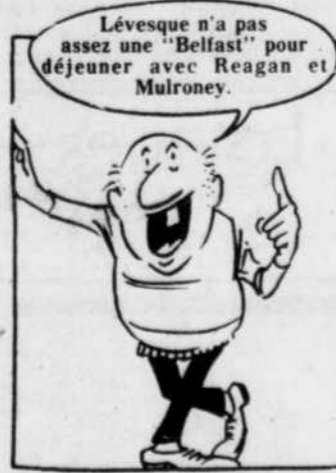
Quelques vieillards évoquaient des souvenirs de leur jeune enfance et assuraient que la présence d'une troupe de lutins aussi nombreuse était sûrement l'annonce d'une catastrophe. On citait maints cas où l'apparition d'aurores boréales avait précédé de grands désastres.

TEMPERATURE
VARIABLE: - 15 — - 2°C.
DEMAIN: ENSOLEILLÉ C-6

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....C-2
- BANDES DESSINÉES...C-5
- DECES.....C-7
- DE TOUT DE TOUS.....C-6
- FINANCE.....B-3
- PETITES ANNONCES...C-3
- ROMAN.....C-7
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '85.....C-1



Camp rasé par les flammes à Woburn

Corps carbonisés d'un jeune couple retirés des décombres

par Daniel Forgues
WOBURN — Les corps carbonisés d'un couple dans la vingtaine ont été retirés des décombres d'un camp familial incendié à Woburn, hier midi, et ont été transportés à l'Institut de police scientifique à Montréal où des autopsies seront effectuées dès ce matin.

Les victimes, identifiées comme étant André Pépin, 25 ans et Brigitte Turgeon, 23 ans, tous deux originaires de Woburn, ont été trouvées près de ce qui jadis était un lit dans le petit camp de deux étages. Leurs corps étaient méconnaissables.

De la fumée

Des clients à l'hôtel de Woburn, en déjeunant hier matin, avaient tout d'abord aperçu une fumée au-dessus du bois et avaient cru un instant qu'il pouvait s'agir de la fumée dégagée par une cabane à sucre dans le secteur.

"Moi, j'ai été élevé ici et je connais le coin comme ma main. En voyant la fumée, je savais fort bien qu'elle ne pouvait venir de la cabane à sucre. Il restait un endroit: le camp où mon cousin demeurait", a raconté hier matin le cousin de la victime André Pépin, M. Maurice Pépin.

Accompagné de M. Edgar Lecours, M. Pépin s'est donc dirigé vers ce camp en empruntant un chemin de bois près de la rivière Arnold aux limites de Woburn.

"J'ai tout de suite compris"

"Lorsque nous sommes arrivés sur les lieux, j'ai vu l'auto d'André qui brûlait encore et en regardant ce qui restait du camp, j'ai tout de suite compris ce qui s'était passé et que mon cousin était mort dans le feu", a ajouté Maurice Pépin.

Les deux hommes sont donc retournés à Woburn afin d'alerter les pompiers, mais on savait déjà qu'il



Les policiers ont conclu que l'incendie d'un camp à Woburn n'était pas d'origine criminelle, mais une autopsie sera quand même pratiquée sur les cadavres des victimes.

n'y avait malheureusement plus de la famille Pépin.

André Pépin, qui travaillait pour les Industries du Cedre de Woburn, appartenant à son père, couchait régulièrement dans ce camp appartenant à la famille Pépin.

La veille, samedi soir, il avait fêté avec son amie Brigitte Turgeon chez le père de cette dernière et on pense que le couple s'était rendu au camp vers 2 heures hier matin pour y dormir.

Déjà, a fait savoir le porte-parole René Côté de la Sûreté du Québec, les enquêteurs écartent la possibilité qu'un poêle à bois soit à l'ori-

gine de l'incendie puisque, a expliqué le police, on n'a retrouvé aucune cendre dans ce poêle.

Les enquêteurs Thomas McConnell, du BEC de la SQ de Sherbrooke, et Jacques Fréchette, de la SQ de Lac-Mégantic, pensent que la cause serait toute autre.

On retrouvait également dans ce chalet une fournaise à l'huile (annexe) ainsi qu'un poêle au gaz propane.

L'hypothèse d'un acte criminel a été écartée.

Les corps des deux victimes ont été trouvés sur ce qui restait d'un lit, dans un coin du chalet complè-

tement rasé par les flammes. L'incendie a été d'une telle intensité dans la nuit que la voiture d'André Pépin a également été incendiée.

L'agent Jacques Veilleux de la SQ de Lac-Mégantic a été le premier policier à se rendre sur place.

Lorsque les deux cadavres ont été recueillis par des employés de la morgue, plusieurs policiers de la SQ ont fouillé les décombres dans l'espoir d'y trouver un indice permettant de deviner la source de l'incendie.

Il est possible que les deux victimes aient été asphyxiées par la fumée en dormant; elles n'auraient donc pas souffert.

CONCERT

Ensemble vocal de Sherbrooke

Samedi 23 mars 1985, 20 h 30
Église Saint-Jean-Baptiste

sous la direction de
Jean-François Sénart

À l'orgue:
Hélène Panneton

Nage-O-Thon

Revenus inférieurs à 15,000 \$

par Pierre-Yvon Bégin
SHERBROOKE — Le Nage-O-Thon, organisé samedi au pavillon Universtrie par le Club de natation de Sherbrooke, n'a pas pleinement rencontré son objectif fixé à 20,000 \$. Malgré la présence de Nick Arakgi des Concordes de Montréal et du marathonien sherbrookois, André Viger, les revenus générés devaient être inférieurs à 15,000 \$.

"C'est tout de même excellent, d'affirmer le président du Club de natation, M. Richard Veilleux. Je dois même dire que j'ai été éberlué par la réponse du public. Nous avons fait un pointage mercredi et c'était très décevant. Vendredi, personne du comité n'a travaillé et nous avons visité tous les commerces et les jeunes du club ont fait du porte à porte cet avant-midi. C'est très excitant, je ne pen-

sais pas voir tout ce monde."

André Viger était l'un de ceux qui a tenu à montrer son encouragement aux jeunes du Club de natation. Il se débrouille bien à l'eau et la veille d'une compétition, question de se détendre, il aime bien faire quelques longueurs et s'étirer à son aise.

"J'ai sacrifié le tournoi de basket-ball en fauteuil roulant qui avait lieu en fin de semaine à Ste-Hyacin-

the pour venir ici, a-t-il dit. Je ne pouvais pas revenir sur ma parole."

Suivant leur catégorie, les jeunes du club ont nagé de deux à 5,000 mètres. Pour eux, il ne s'agissait pas d'un effort exceptionnel: les nageurs seniors nagent régulièrement 7,000 mètres par jour. "Si cela inquiète les gens, a déclaré le directeur Pierre Massé, il est prouvé que les nageurs ont de meilleurs résultats scolaires."

"Cela n'a pas été difficile, a dit Isabelle Giguère, 14 ans. La seule différence avec l'entraînement régulier, c'est qu'on se fonçait de-"

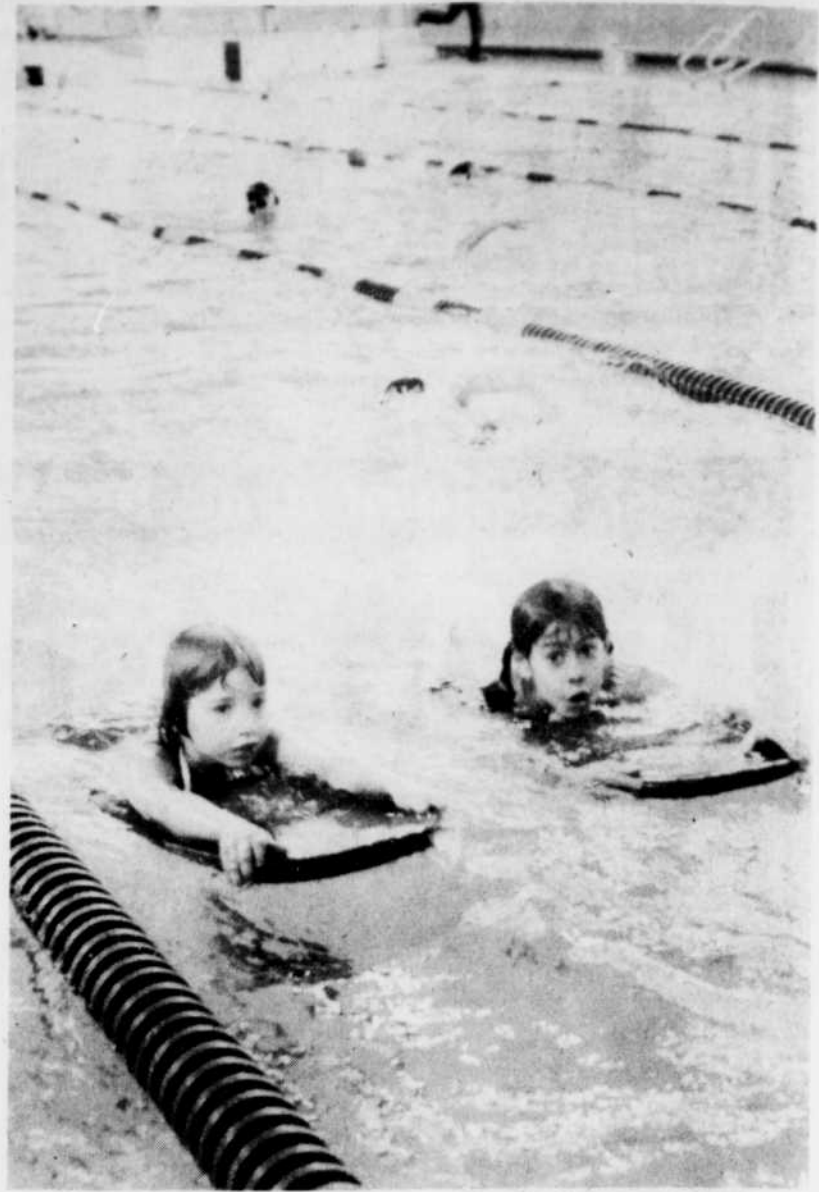
"J'étais un peu stressée avant de

commencer", a souligné pour sa part Marie-Eve Sasseville, 11 ans.

Maitre officiel en natation et l'un des premiers présidents du club, M. Earl Fitzgerald a également participé au Nage-O-Thon. "J'étais bien obligé de nager, a-t-il dit sur un air moqueur, mon gendre (Nick Arakgi) était là. Combien ai-je apporté? Un dollar et d'autres considérations!"

Le conseiller Jean Perrault et le président des Canadiens de Sherbrooke, M. Georges Guilbault, ont aussi accepté de se mouiller pour la cause des jeunes.

Le journaliste de La Tribune, Pierre St-Jacques, a pour sa part fait un retour à la natation après une absence de sept ans.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Les débutants ont également apporté leur contribution au Nage-O-Thon, mais on n'a pas atteint l'objectif de 20,000 \$ qu'on s'était fixé au tout début.

"Une minorité doit toujours être sur ses gardes et prête à négocier une amélioration"

— Pierre Patenaude

par Pierre-Yvon Bégin
SHERBROOKE — "Les chances de réussite du beau risque? Je ne sais pas. Le Québec étant minoritaire, il ne doit jamais manquer une ouverture d'esprit. Une minorité doit toujours être sur ses gardes et prête à négocier une amélioration de sa situation. Si le Canada est d'accord pour accorder des pouvoirs qui favoriseront la transmission de notre culture, il faut les prendre. Il y a trop de minorités qui sont disparues parce qu'elles n'ont pas été assez soupçonneuses et combatives."

Professeur à la faculté de Droit à l'Université de Sherbrooke et constitutionnaliste reconnu, M. Pierre Patenaude était le conférencier invité du Club Souverain de Sherbrooke hier matin. Se refusant à prendre position pour l'une ou l'autre, il a orienté ses propos vers les deux principales options qu'un pays comme le Canada peut prendre en matière linguistique: le libre-choix ou l'établissement de frontières.

"L'établissement de frontières, a-t-il dit, a l'avantage de protéger le groupe minoritaire. Par contre, cela brime le libre choix des individus. Avec le libre choix, le groupe minoritaire et économiquement faible se voit assimiler et les immigrants joignent les rangs des plus forts. En matière linguistique comme dans les autres domaines, je pense qu'il faut chercher à trouver une espèce de compromis, de consensus politique révisable."

Dans quelque temps, M. Patenaude se rendra en Belgique pour prononcer des conférences à l'invita-

tion du gouvernement. Ce pays a choisi d'établir une frontière physique entre les langues flamande et française. A son avis, le succès de la politique linguistique en Belgique n'est pas plus grand qu'ici.

Membre du bureau de direction de l'Association canadienne d'éducation de langue française, il a été également invité à prononcer quelques conférences en Alberta au début d'avril. Au même moment, s'ouvrira devant les tribunaux albertains, la cause des écoles francophones.

"La plupart des provinces anglophones, a-t-il déclaré, n'ont pas été généreuses envers les francophones. A partir de 1870, ils ont fermé toutes les écoles françaises au Canada, sauf quelques exceptions. Même s'il y a une nette amélioration depuis dix ans, elles refusent systématiquement de donner le contrôle du système scolaire aux francophones."

"L'article 23 de la Constitution, d'ajouter M. Patenaude, impose certains droits aux minorités et on

se demande si les francophones pourraient avoir le contrôle de leurs écoles. Les provinces essaient de se débarrasser de cet article en envoyant les francophones dans des écoles d'immersion où priment les valeurs anglaises. C'est encore pire comme assimilation."



Pierre Patenaude

Interrogé sur le beau risque, dont parle le premier ministre René Lévesque depuis l'arrivée au pouvoir de Brian Mulroney, M. Patenaude a indiqué que le Québec ne devrait jamais renoncer à un statut particu-

lier au sein de la fédération.

"Une minorité, a-t-il prévenu, ne doit jamais abdiquer des pouvoirs qui touchent à la transmission de sa culture, ce qui n'exclut pas un fédéralisme ni l'indépendance. Des gens intelligents peuvent choisir un ou l'autre. Mais, si on adhère au fédéralisme, on doit laisser au peuple minoritaire, qui a juridiction sur un territoire, les pouvoirs de contrôler la transmission de sa culture, les moyens de transmettre ses valeurs aux enfants."

"Il faudra un jour accepter, d'ajouter M. Patenaude, le principe du statut particulier pour le Québec. L'idée de dire que toutes les provinces sont égales, fausse les réalités. La nouvelle constitution brime ce droit et ils ont profité de la faiblesse du Québec après le référendum. Un domaine qui n'a pas été touché, c'est le partage fiscal. Les provinces n'ont pas assez de revenus et j'appelle ce genre de fédéralisme, la Société St-Vincent de Paul. Ce n'est pas normal et dans un fédéralisme, les provinces doivent être autonomes et avoir des moyens suffisants."

En raison de son obligation historique à protéger la langue et la culture françaises, selon le constitutionnaliste, le Québec nécessite un supplément de revenus. En matière de langue et d'éducation, le Québec ne peut être placé sur un pied d'égalité avec les autres provinces.

"Nous avons confiance de voir l'ACDI nous donner une réponse positive"

— Adolphe Biaou

SHERBROOKE (MR) — Nous avons confiance de voir l'ACDI nous donner une réponse positive et, conséquemment, nous continuons notre action pour donner dès septembre 1985 le programme du Diplôme d'études supérieures en coopération au Centre panafricain de formation coopérative, au Bénin.

C'est en substance ce qu'a déclaré le ministre du développement rural et de l'action coopérative de la République Populaire du Bénin, M.

Adolphe Biaou, aussi président du comité de direction du Centre panafricain de formation coopérative de Cotonou, au Bénin.

M. Biaou, avec une délégation représentant 15 pays africains francophones, s'est rendu d'urgence rencontrer l'ACDI, qui, y a un peu de temps, avait décidé de retarder la réalisation du projet de formation auquel participe l'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke et qui vise à former ou à recruter le personnel cadre du mouvement coopératif des 15 pays africains avant investi dans ce pro-

désarroi, dit M. Biaou, qui insiste sur l'importance du programme dans la promotion du mouvement coopératif et la formation du personnel cadre dans des pays en voie de développement qui sont, de surcroît, confrontés à des difficultés comme celle de la sécheresse.

Dans un deuxième temps, la délégation africaine a rencontré M. Bernard Landry, ministre des Affaires internationales et du commerce extérieur du Québec, qui, estime M. Biaou, a saisi l'importance du projet et qui a été sensibilisé à l'intérêt d'une association avec les pays francophones africains.

Le ministre Biaou croit que la coopération du Québec pourrait se traduire par un concours financier, un appui moral et une assistance technique québécoise pour permettre aux citoyens du Québec tout autant qu'aux citoyens des pays membres de la Conférence panafricaine de mieux se connaître et d'élargir leur champ d'action à travers la Conférence des pays africains francophones. Autant le développement des pays africains pourrait-il bénéficier d'une association avec le Québec, autant les Québécois pourraient trouver en Afrique un milieu intéressant: les hommes d'affaires, les institutions et les établissements scolaires et universitaires, les mouvements coopératifs, y compris le Mouvement Desjardins, et les associations de producteurs, les associations de jeunes et les associations de femmes pourraient trouver en Afrique des interlocuteurs avec qui le dialogue pourrait être enrichissant.

Concernant la décision de l'ACDI, M. Nicole St-Martin, directrice de l'IRECUS, se montre confiante elle aussi et elle révèle que l'Institut ira donc de l'avant dans son projet d'implantation du programme de formation au Bénin en septembre prochain. D'ailleurs, dit-elle, l'IRECUS confirmera officiellement la décision de l'ACDI dès que l'Association canadienne la lui fera connaître.



Adolphe Biaou

gramme offert au Centre panafricain.

La délégation africaine a obtenu de l'ACDI qu'elle rende une réponse dans un court délai et M. Biaou se dit assuré que l'IRECUS et le Centre panafricain de formation coopérative peuvent poursuivre leurs démarches pour l'installation des effectifs au Centre de formation et l'inscription des candidats au programme.

En apprenant, il y a une dizaine de jours, la décision de l'ACDI de reporter l'application du programme à plus tard, la Conférence panafricaine, qui regroupe 15 pays francophones, avait été saisie de

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
 PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

BINGO 1075
 ultra rapide
 la tribune Toute une Equipe!

UN SEUL MARATHON MONTANT A GAGNER 1,075\$

MARATHON — CARTE VERTE
 NOUS AVONS AU MOINS UN GAGNANT
 AVEC LE NO B-8 PUBLIE VENDREDI LE 15 MARS 1985

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

la tribune Courrier de deuxième classe Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 569-9201, J1K 2X8
 Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBE
 Président et Editeur
 JEAN VIGNEAULT
 Rédacteur en chef
 FRANCOIS VAILLANCOURT
 Directeur du service de la publicité
 GASTON GAGNE
 Directeur du service du tirage

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat: États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est secrétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
 Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Secours-Amitié
 poste d'écoute téléphonique tiendra une soirée d'information pour les personnes qui veulent donner bénévolement de leur temps comme écoutant(e)s.

Cette soirée aura lieu LUNDI LE 18 MARS 1985
 au C.R.S.S.S., 2424 ouest, rue King Sherbrooke à 19:30 heures.

carnet King wellington
 REDIGÉ EN COLLABORATION

Si Nicole Marchand semble boiter un peu depuis quelques jours, ce n'est pas à cause de souliers trop petits ou mal ajustés... C'est tout simplement qu'elle a trebuché et fait quelques pirouettes en sortant de son bain pour répondre au téléphone. Finalement, ce n'était pas un vrai coup de téléphone qui se faisait entendre, mais plutôt une sonnerie similaire à la radio...

cou et l'autre dans une manche de son manteau.

André Lemire compte bientôt se transformer en contremaitre super-spécialisé dans la construction des résidences. Il doit tenter une première expérience cette semaine.

Le chef de division "entretien" à la CMTS, Serge Douville, deviendra bientôt un véritable spécialiste en informatique tant l'ordinateur jouera tantôt un rôle important dans l'entretien des autobus.

Marc Lavoie collectionne maintenant les troncs d'arbre et c'est peut-être pour cette raison qu'il en a trouvé un très long dans sa cour à son retour chez lui hier après-midi.

James Jacques Comtois ne cherche plus à acheter une voiture neuve depuis qu'il a retrouvé sa bonne vieille auto qu'il croyait volée... Il s'était tout simplement trompé de rue en la cherchant un certain soir.

Après une semaine intensive d'entraînement, le journaliste Pierre Saint-Jacques a passé avec succès l'épreuve imposée aux participants du Nage-o-thon organisé pour le bénéfice du Club de natation de Sherbrooke.

Le député Jean Charest a raconté à la Légion Canadienne pourquoi ses parents l'habillaient de vert lorsqu'il était tout petit dans le cadre de la St-Pat's.

Deux autres membres de l'équipe de rédaction de La Tribune, Mario Goupil et Marcel Colbert, ont démontré leur caractère de fonceurs et de fiers compétiteurs, au cours du week-end, en participant à une course de lits à la station de ski de Bromont.

Le notaire Thomas Leonard a eu de la misère à se remettre des préparatifs de la St-Pat's qu'il a réalisés à son bureau vendredi. Edouard Roy aurait également éprouvé quelques difficultés "techniques" à la suite de ces préparatifs.

Est-ce qu'il faut payer la taxe d'amusement quand on va aux séances du conseil?

Le directeur de Métro-Police Ascot-Lennoxville, Richard Tremblay, aurait l'intention de rivaliser avec son ex-directeur, à Rock-Forest, Richard Parenteau, en mettant aux aguets l'agent "Sansfaçon", le frère de l'agent "Sanschagrin" de Rock Forest.

Les contacts de Jean Perrault étaient tellement bons pour faire paraître un nom dans cette chronique que son propre nom s'y retrouve aujourd'hui.

La coiffeuse Jackie Chrétien craint tellement un mauvais grippe qu'elle a décidé de porter deux foulards à la fois. L'un au

Loteries (p. B-1)

L'ENVELOPPE D'ARGENT
 CHLT RADIO 63
 9.30: \$
 10.30: \$
 11.30: \$
 15.30: \$

PRENEZ EN NOTE TOUS LES MONTANTS DU LUNDI AU VENDREDI!

Isolez bien votre maison maintenant et économisez avec

RED TOP
 L'ISOLANT EN FIBRES MINÉRALES À SOUFFLER

La fibre minérale n'exige pas d'additif chimique pour résister au feu, à l'humidité, à la vermine et à la pourriture. Téléphonnez-nous pour obtenir une inspection gratuite de votre maison et une estimation pour mettre une couverture RED TOP dans vos combles.

Clément Fortier & Associés Inc. 563-8333

Si une rencontre n'est pas organisée

Le front commun à Ottawa demain

par Claude Corriveau

WINDSOR — Le dossier de la construction d'une nouvelle usine de la Domtar à Windsor a peu progressé au cours de la fin de semaine, et cinq membres du front commun pour la survie du projet s'apprentent à prendre la direction d'Ottawa où il comptent plaider leur cause. Samedi, plus d'un demi millier de personnes ont témoigné leur solidarité au front commun lors d'un souper et d'une soirée à la polyvalente Le Tournesol de Windsor.

"Nous n'avons pas de rendez-vous de prévu avec le premier ministre Mulroney, a déclaré M. Adrien Pélouquin, maire de Windsor et membre du front commun. Nous avons donné la semaine au député de Sherbrooke, Jean Charest, pour organiser une rencontre. Si nous n'avons pas de réponse lundi (aujourd'hui), les représentants du front commun se dirigeront vers Ottawa mardi. Cela a assez duré et ça fait assez longtemps que ça traîne."

Prenant la parole samedi, le député Charest a soulevé l'ire de ses collègues Carmen Juneau et Alain Tardif, respectivement député provincial de Johnson et député fédéral de Richmond.

L'un des seuls

"Ce dossier est l'un des seuls que le premier ministre a personnellement pris en main et je crois que pour cette raison, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Je vous invite donc à demeurer calmes et il n'est plus nécessaire de crier puisque vos revendications ont été entendues très clairement", a notamment déclaré M. Charest lors de son intervention.

Ses paroles n'ont pas eu l'heur de plaire à la représentante de Johnson qui s'est vivement emportée.

"Faut continuer le combat, a-t-elle lancé, et tous les moyens de

pression entamés. Faut se tenir la main et être solidaire. En politique, il ne faut rien prendre pour acquis."

Le député de Richmond, Alain Tardif a tenu des propos similaires. De son côté, M. Michel Bousquet, président du front commun, a insisté auprès de l'assistance. "Il ne faut pas se sentir rassuré", a-t-il dit.

La soirée de samedi a également été marquée par la présentation d'un diaporama, qui fournit des explications détaillées sur l'ensemble du projet de construction d'une nouvelle usine, projet évalué à près de 1,2 \$ milliard.

La rencontre

Les cinq membres du front commun qui se rendront demain à Ottawa, à moins que le premier ministre Mulroney ne leur fixe une rencontre, entendent bien déposer leurs exigences devant les caucus des trois partis fédéraux.

Pourtant, les chances de rencontrer le premier ministre en tête-à-tête semblent bien minces pour



Alain Tardif



Jean Charest



Michel Bousquet

les représentants du front commun. Après la visite du président améri-

cain hier et aujourd'hui, M. Mulroney doit en effet s'occuper du

sommet économique national de mercredi et jeudi.

Le feu rend sept logements inhabitables

SHERBROOKE (DF) — Les locataires d'un édifice de sept logements sur la 8e Avenue nord ont dû se trouver une nouvelle résidence temporaire en fin de semaine, un incendie ayant rendu inhabitable un immeuble de trois étages.

Lorsque les premiers sapeurs sont arrivés au 43-55, 8e Avenue nord, samedi vers 15 h 15, le feu avait déjà une longueur d'avance sur eux, des flammes émergeant de deux fenêtres au troisième étage et s'attaquant sérieusement à la toiture.

Devant l'ampleur de l'incendie, une deuxième alerte a tout de suite été sonnée chez les pompiers.

"Il devait être à peu près 3 heures et j'étais en train de manger

avec mon épouse; y a quelqu'un qui est venu frapper à la porte pour nous dire qu'il y avait pas mal de fumée en arrière de la maison et que le feu était pris en haut", a raconté l'occupant d'un logement du premier étage, M. Jean-Louis Plante.

Sur les lieux, M. Plante a expliqué au journaliste de La Tribune qu'il était monté aux autres logements pour faire évacuer l'édifice

pendant que son épouse téléphonait aux pompiers.

Dans une chambre

Selon les premières constatations, les flammes semblaient surtout concentrées dans la chambre du logement portant le numéro civique 51. Mais le vent aidant, ces flammes se sont vite propagées au toit de l'immeuble.

Une quinzaine de pompiers sous les ordres du capitaine Fernand Croteau ont combattu l'élément destructeur. Quelques pompiers ont dû terminer l'évacuation de l'immeuble lors de leur arrivée puisque seuls les occupants du troisième étage avaient quitté les lieux.

L'incendie a été vite contrôlé alors que des dizaines et des dizaines de curieux surveillaient le travail des sapeurs.

Les logements

Le logement où les flammes ont pris naissance est considéré comme une perte totale tandis que la moitié de la toiture a subi de lourds dommages, les pompiers ayant dû l'éventrer en maints endroits pour atteindre l'élément destructeur.

Quant aux autres logements du troisième étage, ils ont également été endommagés par le feu et la fumée.

Les logements des deux premiers étages ont été mouillés à la suite de l'arrosage des sapeurs, mais plusieurs toiles ont été placées sur les meubles par les pompiers afin de limiter les dommages aux mobiliers.

Et c'est en grelottant de froid que plusieurs locataires ont surveillé le travail des sapeurs; certains



L'incendie a attiré nombre de curieux sur la 8e Avenue samedi après-midi. Une quinzaine de pompiers ont combattu le feu durant plus de trois heures.

se sont réfugiés dans une camionnette près de l'immeuble tandis que d'autres se réchauffaient chez des voisins.

Deux jeunes filles étaient locataires du logement 51 et étaient absentes lorsque les flammes se sont déclarées dans leur chambre à coucher.

L'inspecteur Maurice Lemieux du service des incendies s'est rendu

sur place afin d'ouvrir son enquête.

Il semble qu'une rallonge électrique placée sur un élément de chauffage puisse être à l'origine de cet incendie, mais seule l'enquête de l'inspecteur Lemieux viendra confirmer ou infirmer cette hypothèse.

Il semble, pour l'instant, qu'il n'y ait rien de criminel. Après avoir effectué les dernie-

res vérifications, les sapeurs ont quitté les lieux vers 18 h 30 et la circulation a pu reprendre normalement dans le secteur, la rue King ouest ayant été fermée à la circulation à la hauteur de la 8e Avenue durant l'incendie.

Hier, durant la journée, des locataires se sont présentés sur place afin de ramasser des effets personnels.

Les entrepôts de la firme McMahon-Essaim en feu

par Daniel Forgues

SHERBROOKE — Une quarantaine de pompiers tentaient toujours de circonscire les flammes hier soir dans les entrepôts de la firme McMahon-Essaim, rue Pépin, où un incendie s'était déclaré quelques minutes avant 23 h.

Trois alertes ont été sonnées chez les sapeurs sherbrookoises devant l'intensité de cet incendie et le directeur du service des incendies, M. Eudore Provost s'est rendu sur place pour coordonner le travail des quatre inspecteurs dirigeant la quarantaine de pompiers.

Ce sont d'abord les policiers municipaux qui se sont rendus sur place vers 22 h 45 alors qu'un système d'alarme avait été déclenché. Mais comme tout semblait normal, les policiers s'apprétaient à quitter les lieux lorsqu'un deuxième système d'alarme a retenti aux quartiers généraux, provenant de la firme McMahon-Essaim.

Et c'est alors qu'on a trouvé des camions en flammes garés derrière les entrepôts du plus important distributeur de produits pharmaceutiques de l'Estrie, McMahon-Essaim fournit en marchandises la quasi to-

talité des pharmacies de la région et avait inauguré ses nouveaux locaux il y a quelques mois à peine dans le parc industriel.

Trois camions ont été lourdement endommagés par les flammes malgré l'intervention rapide des sapeurs.

Quant à l'entrepôt, un foyer d'incendie a été localisé par les pompiers vers l'arrière, mais on ignore toujours les causes de cet incendie.

On ne sait pas si les flammes ont débuté dans les camions pour se propager à l'édifice, ou vice-versa.

Une épaisse fumée a considérablement nui au travail des sapeurs. Vers minuit, l'incendie n'était toujours pas sous contrôle et on craignait d'énormes pertes pour cet entrepôt où l'on conserve d'importantes quantités de produits que l'on trouve dans les pharmacies.



Le viaduc de la rue Queen à Lennoxville.

"M. Allard s'est levé pour marcher jusqu'à l'ambulance"

— Carlo Fabi

SHERBROOKE (DF) — "Mes ambulanciers ont procédé à un examen de routine sur M. Allard et lui ont ensuite demandé s'il pouvait marcher; M. Allard, selon les ambulanciers, n'a pas répondu et s'est levé pour marcher jusqu'à l'ambulance", a dit M. Carlo Fabi, propriétaire de l'ambulance SOS ayant transporté M. Bertrand Allard le 21 janvier dernier.

Avant déjà été contacté par M. Allard à la suite de l'accident, M. Fabi dit avoir rencontré séparément les deux ambulanciers qui avaient cueilli, le 21 janvier, le blessé sous le viaduc de la rue Queen.

Version unique

"Il s'agit de mes deux meilleurs ambulanciers, ceux qui sont les plus formés. Je leur ai demandé séparément ce qui s'était exactement passé sur les lieux et ils m'ont donné chacun la même version", a dit M. Fabi.

Il a précisé par ailleurs que ses ambulances des firmes SOS et Sécurité de l'Estrie étaient équipées des dernières trouvailles dans le domaine de la sécurité pour le transport des blessés.

"Nous avons de l'équipement,

surpassant de beaucoup les normes exigées par le ministère des Affaires sociales pour les ambulances et nous n'hésitons pas à se servir de cet équipement", a-t-il dit.

Pas des médecins

"Mes ambulanciers ne sont pas des médecins, mais ont une solide formation en plus d'une vaste expérience. Lorsqu'il procèdent à un examen de routine sur un blessé, sur les lieux d'un accident, il peut arriver qu'ils se trompent, je le répète, ils ne sont pas médecins", a-t-il ajouté.

Pour lui, en somme, les ambulanciers n'ont pas été négligents dans le transport de M. Allard puisqu'on a demandé au blessé s'il se sentait en état de marcher. Le blessé, a expliqué le proprio d'ambulances, n'a pas répondu et s'est mis à marcher jusqu'à l'ambulance.

Il a vu 4 autres accidents à cet endroit depuis qu'il a failli y laisser sa vie

par Daniel Forgues

SHERBROOKE — Depuis qu'un camion de bois de pulpe chargé trop haut a causé un grave accident en passant sous le viaduc de la rue Queen à Lennoxville, près des Pères Franciscains, le 21 janvier, quatre autres camions ont accroché leur chargement en tentant de passer sous ce même viaduc.

C'est ce que soutient M. Bertrand Allard, un enseignant de 51 ans qui avait subi deux fractures du crâne et une grave laceration à la tête, le 21 janvier, alors qu'il conduisait sa voiture ayant été frappée par un billot projeté vers lui après qu'un camion eut accroché son chargement.

Deux intentions

En s'adressant à La Tribune en fin de semaine, M. Allard avait deux intentions bien précises, a-t-il expliqué.

Premièrement, il voulait faire connaître cette situation où plusieurs camions accrochent souvent leur chargement sous ce viaduc de la rue Queen.

Puis, il voulait également s'interroger publiquement sur la façon dont les ambulanciers l'avaient transporté à l'hôpital à la suite de cet accident du 21 janvier.

"Je suis demeuré durant plusieurs années à Lennoxville et chaque fois que je suivais un camion vers le viaduc, je ralentissais au cas où il accrocherait le viaduc. Mais le 21 janvier, je m'en allais vers Lennoxville et le camion se dirigeait vers Sherbrooke. Je ne l'ai pas vu venir", a-t-il dit.

"Moi, je n'ai rien vu venir, mais le camion a touché au viaduc et un billot s'est dirigé vers le toit de mon auto, l'écrasant au-dessus de ma tête. J'ai dû perdre conscience cinq minutes."

"Quand je me suis réveillé, ma fille était là, elle n'était pas blessée. Mais moi, j'étais plein de sang et elle m'a dit d'attendre l'ambulance", se souvient M. Allard, un enseignant du Triolet.

Ambulanciers

Ne se souvenant pas tellement si les ambulanciers ont procédé à un examen sommaire, l'enseignant dit par contre se souvenir clairement que les ambulanciers aient ouvert la portière de sa voiture: "Ils m'ont mis debout et m'ont fait marcher jusqu'en arrière de l'auto où se trouvait l'ambulance, je n'avais pas d'équilibre et ils ont dû me soutenir", dit-il.

M. Allard dit que, selon lui, les ambulanciers auraient dû lui installer un collier pour éviter de bouger son cou et le placer sur une civière



Bertrand Allard

au cas où sa colonne vertébrale aurait été touchée lors de l'accident. Même les gens de l'hôpital ont semblé surpris que ces mesures n'aient pas été prises", précise-t-il.

Encore en convalescence, M. Allard avait eu deux fractures du crâne et on lui a fait 37 points de suture au cuir chevelu. Il est demeuré à l'hôpital plus d'une semaine, mais

éprouve encore des difficultés avec son équilibre et l'ouïe d'une oreille.

Depuis cet accident, dit-il, il a été témoin de quatre autres incidents du genre sous le viaduc, mais "heureusement, il n'y a pas eu de blessés".

Il se demande donc ce qu'attendent les autorités pour réagir à ce problème.

Des accidents presque toutes les semaines

SHERBROOKE (DF) — "Il est vrai qu'il se produit des accidents presque toutes les semaines sous le viaduc de la rue Queen à Lennoxville, mais la hauteur du pont est réglementaire, ce sont les camions de bois qui ont un chargement trop élevé", a commenté le directeur de Métro-Police Ascot-Lennoxville, M. Richard Tremblay.

Lui aussi contacté par M. Bertrand Allard, il y a quelques semaines, le directeur de Métro-Police dit avoir fait mesurer la hauteur séparant le viaduc du pavé. Cette hauteur, a-t-il ajouté, correspond à celle indiquée près du pont à l'intention des camionneurs et elle est réglementaire.

"Nous ne pouvons rien faire de plus, sinon de sévir à l'endroit des camionneurs en infraction", de préciser M. Tremblay.

Admettant qu'il se produit au moins un accident par semaine sous ce pont alors que des camions chargés trop haut tentent d'y passer, en accrochant, le directeur de Métro-Police a déclaré que ses policiers avaient accru la surveillance à cet endroit.

"Les camionneurs qui ne se soumettent pas aux normes sont passibles d'une contravention de 100 \$ et on ne se gênera pas pour servir cette contravention quand il y aura infraction", a dit le chef de police.

Il a conclu que les véhicules qui accrochaient le plus souvent leur chargement sous ce viaduc étaient,



Richard Tremblay

généralement des camions chargés de bois provenant des régions de Lac-Mégantic et La Patrie.

La congrégation des Soeurs servantes du St-Coeur de Marie célèbre son 125e anniversaire

Un exemple de courage et détermination

par Pierre-Yvon Bégin

WATERVILLE — Il fallait beaucoup de courage et de détermination pour implanter une communauté religieuse au Québec vers la fin du siècle dernier. Les Soeurs servantes du St-Coeur de Marie ont pourtant risqué l'aventure et en 1892, un premier couvent fut ouvert à St-Ephrem de Beauce par quatre religieuses françaises.

Samedi, une centaine de personnes ont été invitées au pensionnat de Waterville à célébrer le début des fêtes marquant le 125e anniversaire de fondation de la congrégation. Celle-ci fut en effet créée le 19 mars 1860 en France et depuis, on retrouve des Soeurs servantes partout dans le monde.

En Estrie, l'arrivée des Soeurs servantes remonte à 1863. Invitées par le Chanoine Achille Larouche, elles ont ouvert une première école à Waterville, dans l'édifice qui sert aujourd'hui de foyer pour personnes âgées. Dès 1964, elles entreprirent la construction du pensionnat qui est également devenu la Maison provinciale de la congrégation.

"Nous sommes entrés dans le nouveau pensionnat pendant la construction, de raconter Sr Jocelyne Boulanger, directrice actuelle de l'institution et qui enseignait à l'époque. Il y avait de la poussière et des planches partout. Cela nous amenait à être ingénieuses pour que tout le monde soit confortable. Nous devions tout de même aller prendre nos repas au foyer et il fallait de bonnes bottes pour traverser dans la boue. Certaines en ont peut-être même laissées."

"Je suis arrivée le 3 septembre

63, la veille de l'entrée des élèves, d'ajouter Sr Danielle Boulanger, aujourd'hui supérieure provinciale de la congrégation. Le ménage n'était pas terminé. Je me souviens même qu'en novembre, lors de la visite de l'inspecteur, j'écrivais encore sur des morceaux de carton parce que nous n'avions pas de tableaux noirs. En 64, lors de la construction du pensionnat, j'ai donné des cours dans une classe pendant qu'un peintre terminait son travail. Je devais avoir beaucoup de contrôle sur les élèves."

Enseignante au départ, puis directrice pendant 8 ans, Sr Thérèse Bourque s'est rappelée avec beaucoup de plaisir les débuts du pensionnat. "Il y avait encore des tas de sable dans le dortoir et nous marchions partout sur le ciment, a-t-elle dit. On a commencé la classe 15 jours en retard et les débuts furent assez précaires. J'ai toujours aimé les jeunes et lorsque je suis devenue directrice, j'ai tenu à garder des cours."

Pas étonnant que le pensionnat des Soeurs servantes de Waterville se voit chaque année dans l'obligation de refuser des demandes d'admission pour son cours secondaire. Le nombre de pensionnaires est limité à 180 et celui des externes à



Une centaine de personnes ont assisté samedi au pensionnat de Waterville aux célébrations marquant le début des fêtes marquant le 125e anniversaire de fondation de la congrégation des Soeurs servantes du St-Coeur de Marie.



Sr Danielle Boulanger



Sr Thérèse Bourque

saire ont débuté par la présentation d'un diaporama. Archevêque du diocèse de Sherbrooke, Mgr Jean-Marie Fortier a présidé une célébration eucharistique. Un banquet et une visite du pensionnat ont complété cette journée.

Les élèves du pensionnat seront invitées à célébrer à leur tour le 27 mars prochain, soit lors de la 125e journée de classe. La population de Waterville ne sera pas oubliée et une journée devrait lui être consacrée à l'automne.

Secrétaire provinciale, Sr Gathe Carrier a précisé qu'une grande fête aura lieu à Québec les 6 et 7 juillet prochain. Des soeurs du monde entier se donneront alors rendez-vous.

En Estrie et en Beauce, la congrégation compte une quinzaine de maisons. A Waterville, on retrouve bien sûr le pensionnat, mais aussi le foyer et une autre maison. Il y a également des maisons à Johnville et Sherbrooke.

Nouveau programme destiné aux jeunes au centre L'Elan de Magog

MAGOG (GP) — Le centre L'Elan de Magog a mis en place un nouveau programme, s'adressant aux jeunes de 18 à 24 ans, qui éprouvent des problèmes émotifs à la suite d'échecs scolaires ou dans la recherche d'un emploi. Selon M. Patrick Tissier, les jeunes passent tous par une double transition: la recherche de l'indépendance vis-à-vis la famille, et la fin des études pour accéder au marché du travail.

"Dans les conditions économiques actuelles, ces deux transitions se passent mal chez de nombreux jeunes. Comme ils ne peuvent pas trouver d'emploi, ils finissent le plus souvent par ne pas quitter le foyer familial; ainsi, ils n'acquiescent pas leur indépendance matérielle et développent des sentiments d'échec personnel", explique M. Tissier.

Il poursuit en indiquant que les jeunes perdent rapidement toute motivation et tout sens de leur propre valeur. "Beaucoup

ont fini par croire au principe de la génération sacrifiée, largement diffusé par certains médias, au point d'abandonner toute confiance en eux-mêmes." Le Centre L'Elan cherche à briser ce cercle vicieux qui conduit les jeunes à l'abandon de tout espoir.

Il considère que L'Elan offre un maillon qui manquait dans l'ensemble des programmes qui s'adressent actuellement aux jeunes. "Nous leur redonnons l'estime de soi, nous changeons leur façon de voir ce qui les entoure", précise-t-il. "De cette manière, ils reprennent confiance en leurs capacités, prennent plus d'initiatives et acquièrent finalement cette autonomie indispensable. Un de nos principes est que les jeunes voient leur monde bloqué par un mur si haut et si épais qu'il leur bouche l'horizon. Pourtant cet horizon existe bien, et si nous leur apprenons à bien connaître le mur, ils sauront comment le sauter et voir enfin l'avenir!"

Le Centre des femmes du Val St-François à la recherche d'une subvention

RICHMOND — Après l'organisation de premières manifestations tangibles à l'occasion de la Journée internationale des femmes, le 8 mars, le Centre des femmes du Val St-François, à Richmond, se lance maintenant à la recherche d'une subvention qui permettrait à l'organisme de structurer certains services permanents.

"Le Centre des femmes n'a pas fait de demande lors du dernier sommet socio-économique de l'Estrie puisque les dossiers présents provenaient des zones de Sherbrooke et Lac-Mégantic", explique Gaétane Saint-Amant, porte-parole du groupe. "Comme c'est un organisme nouveau, nous avons jusqu'à maintenant essayé des réponses né-

gatives de la part du ministère des Affaires sociales mais, maintenant, nous croyons que le moment est venu d'organiser des services permanents au Centre", dit-elle.

Au titre des priorités, on songe notamment à organiser un système de financement stable et des services adaptés aux femmes en milieu rural. Le Centre désire aussi établir une liaison téléphonique opérationnelle 24 heures par jour de même qu'un réseau de familles d'accueil à l'intention des femmes dans le besoin.

La subvention réclamée du gouvernement québécois est de l'ordre de 55.000 \$, ce qui comblerait, croit la porte-parole, une bonne part des besoins immédiats.

Zonage et lotissement: deux projets de règlement déposés

MAGOG (GP) — L'assemblée publique du conseil municipal de Magog sera très importante ce soir puisque les deux projets de nouveaux règlements de lotissement et de zonage seront présentés au public.

Lors de l'assemblée, le maire Antonio Lacasse fera un rapport

oral et expliquera les deux volumineux projets. Ces informations seront suivies d'une période de questions sur le sujet. De plus un exemplaire de chaque règlement sera disponible pour consultation sur place seulement. L'assemblée débutera à 20 heures et l'étude des deux règlements est le sixième article qui sera traité ce soir-là.

Epidémie d'introductions par effraction à Magog

MAGOG (GP) — La ville de Magog est touchée depuis quelque temps par une épidémie d'introductions par effraction dans des maisons privées.

Le service de police de la municipalité demande donc la collaboration du public qui est invité à signaler tout mouvement suspect dans les quartiers de la ville. "La tactique préférée des voleurs en ce moment est de téléphoner pour s'assurer de l'absence des occupants; lorsqu'ils ne peuvent pas trouver le numéro de téléphone, ils frappent aux portes et offrent un

faux prétexte si quelqu'un répond", d'indiquer le sergent Adrien Mercier.

Les policiers voudraient que les citoyens chez qui des individus se présenteraient sans raison ou en prétendant se tromper d'adresse les contactent. Ces informations pourraient s'avérer fort précieuses et conduire à l'arrestation de malfaiteurs. Le service police recommande surtout la plus grande vigilance entre 19 heures et 22 heures qui sont les moments préférés des voleurs pour commettre leurs délits.

East-Angus ne pourra profiter du programme Loginove-Parel

par Jean Donato

EAST-ANGUS — La ville d'East-Angus ne pourra pas participer au programme Loginove-Parel en 1985. Ce programme, administré par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, subventionne la rénovation de logements vétustes ou détériorés. La nouvelle a été confirmée par l'attaché politique du député François Gérin, M. Pierre Lemieux, qui a révélé que East-Angus était la seule municipalité du comté de Mégantic-Compton-Stanstead à être exclue du programme.

Selon M. Lemieux, cette décision n'est pas liée aux récentes restrictions budgétaires imposées par le gouvernement conservateur. Les sommes consacrées au programme Parel ont été réduites du tiers pour l'ensemble du Canada et de 38 pour cent pour le Québec. M. Lemieux a

expliqué que la décision concernant East-Angus avait été prise avant les élections, sous le gouvernement libéral.

D'après M. Lemieux, les municipalités de moins de 2.500 habitants seraient admissibles alors que celles de plus de 2.500 ne le seraient qu'à la condition de faire partie d'une zone désignée. Ce n'est pas le cas pour East-Angus. L'attaché politique de M. Gérin a émis l'opinion que les critères d'admissibilité ne semblaient pas très clairs. Il a fait savoir que M. Gérin et certains de ses collègues conservateurs étudiaient le dossier de très près en vue de formuler des recommandations au ministre responsable.

Dans une lettre adressée à la conseillère Isabelle Dugal, M. Lemieux invite la ville à reprendre ses démarches auprès de la SCHL pour

qu'East-Angus puisse participer à ce programme d'aide à la rénovation domiciliaire en 1986. Les zones désignées seront déterminées en août, septembre et octobre. Mme Dugal a confirmé que la ville formulerait une nouvelle demande auprès de la SCHL. Quant aux chances de succès de cette démarche, M. Lemieux a déclaré qu'il était impossible de les évaluer pour le moment.

Par contre, si on se fie aux déclarations du directeur régional de la SCHL, M. Bernard Wirich, ces chances sont relativement bonnes. Les désignations sont une décision administrative prise en fonction de certaines priorités. Celles-ci sont établies à partir de critères statistiques comme le nombre de bâtiments majeurs à être rénovés ou la proportion de gens à faible revenu.

C'est la partie rurale du programme qui a été touchée par les récentes restrictions budgétaires, a souligné M. Wirich. Dans le secteur urbain au Québec, 108 municipalités participent au programme. Parmi celles-ci, 15 sont venues s'ajouter en 1985, dont quatre en Estrie. Il s'agit de Bedford, Lac-Brome, Princeville et Richmond. Chaque ville dispose de 35.000 \$ à consacrer à la rénovation domiciliaire.

Selon M. Wirich, on a préféré restreindre le nombre de nouvelles villes désignées, en raison du peu de ressources financières disponibles. Il a cependant fait savoir qu'East-Angus était toujours en lice. S'il y a des villes qui complètent leur programme, East-Angus pourrait voir sa demande agréée dès le mois de juin. Mais le directeur régional de la SCHL n'a pas voulu susciter de faux espoirs. Il a indiqué qu'il y avait encore beaucoup d'impondérables avant une éventuelle désignation d'East-Angus pour le programme Loginove-Parel.

Nouveau réseau d'égouts mis en place à Danville

DANVILLE (YR) — Le conseil municipal de Danville a ratifié une entente multilatérale impliquant également le ministère des Transports du gouvernement du Québec, le Canton de Shipton et la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Ce projet consiste en la mise en place d'un réseau d'égouts neuf, en bordure de la route 116, sur une distance d'environ un mille, dans le but de desservir une partie de la population de la ville de Danville et une partie de la population du Canton de Shipton.

Ces travaux, représentant des déboursés de plusieurs milliers de dollars, visent à profiter de la réfection de la route 116 par le ministère des Transports du Québec, à cet endroit, pour changer le système de conduite des égouts, qui est devenu inadéquat.

M. Maurice Champagne, secrétaire-trésorier

de la ville de Danville, a expliqué que ces travaux seront exécutés durant l'année 1985. Des soumissions seront demandées très bientôt, en vue de l'exécution de ces travaux.

33 gagnants

MAGOG (GP) — 950 élèves ont soumis leurs oeuvres au concours international des jeunes 1985, et 33 d'entre eux ont reçu une médaille après avoir été sélectionnés par un jury local. Leurs dessins et leurs textes portant sur l'économie seront soumis à un jury régional qui se réunira prochainement pour couronner 19 gagnants en vue du grand prix provincial. La liste des 33 gagnants locaux est disponible aux deux Caisses populaires de Magog.

METRO

MISE AU POINT

Dans notre cahier publicitaire de la semaine du 18 au 23 mars, vous aurez dû lire:

PETITS GATEAUX VACHON

JOE LOUIS, CARAMEL

Nous nous excusons de ce contretemps.

BTE DE 6 1⁸⁹

116100

**NÉE EN EUROPE.
PRODUITE EN
AMÉRIQUE DU NORD.**

**La Renault Alliance construite en Amérique du Nord.
La technique européenne à prix abordable.**

Pourquoi payer plus?

- Moteur en option de 1,7 litre à injection électronique
- Direction à crémaillère
- Boîte à 5 vitesses (stand. pour DL et Limited)
- Suspension à 4 roues indépendantes

Et bien d'autres équipements

Les Automobiles GRO-LO INC.

614, Craig est

RICHMOND

(819) 826-5955

Windsor, (819) 845-3442

114596

HONDA

ATC 200 1984

A PRIX DEFIANT REELLEMENT TOUTE
COMPETITION

Si vous voulez que votre ATC ait une double personnalité, l'ATC 200M se pliera à vos désirs. L'ATC200M est peut-être bien l'ATC le plus pratique qui soit car il peut transporter des charges lourdes sur la ferme ou le chantier de construction ou s'en donner à coeur joie en fin de semaine.

Venez les voir chez

VENTE & SERVICE

Lennoxville 565-1376

114295

la tribune l'amiante, le centre du québec, les bois francs

Gagnant d'un gros lot de 824,424 \$ à la loterie 6-36
"J'ai vérifié mes numéros trois ou quatre fois" — Gilles Nolet

par Pierre-Yvon Bégin
BLACK-LAKE — Gilles Nolet de Black-Lake a eu du mal à terminer son déjeuner samedi matin. Sorti du lit vers 11h, le jeune homme de 26 ans s'empara de La Tribune pour constater avec stupeur qu'il détenait le seul billet gagnant du gros lot de 824,424 \$ du dernier tirage de la loterie 6-36.

"J'ai vérifié mes numéros trois ou quatre fois, a-t-il déclaré. Je me suis dit, ça y est. J'ai laissé mon déjeuner là. Ça fait plusieurs fois que je prenais des billets, à vrai dire toutes les semaines. Pour être sûr que c'était bien moi, je suis allé là où j'ai acheté mon billet pour le faire passer dans la machine. C'était vrai. Je me disais qu'un jour j'allais finir par gagner, mais je ne pensais que cela pourrait se réaliser."

Gilles Nolet a misé sur la combinaison formée des chiffres 4, 12, 21, 28, 31 et 34.

Est-il besoin de préciser qu'il ne se rendra pas à son travail ce matin? Il prendra plutôt la direction de Montréal pour encaisser son magot.

"Je ne pense pas que je vais re-

tourner à mon travail, a-t-il affirmé. Je vais plutôt donner la chance à un autre de gagner sa vie. Je ne sais pas encore ce que je vais avec tout cet argent. Je vais sûrement prendre une semaine de relax, le temps de réaliser ce qui m'arrive. Des projets? Je n'ai rien dans la tête pour le moment."

Celibataire et fils de M. Armand Nolet, Gilles était à l'emploi depuis six ans de la compagnie Unicanvas de Black-Lake. Il effectuait aussi à l'occasion différents petits travaux de conciergerie. Son patron, M. Jacques Laflamme, lui a téléphoné hier midi pour lui offrir ses félicitations. "J'espère que tu vas réussir à vivre avec ça et que tu vas faire de bons placements", lui a-t-il dit.

"Il était en train de déjeuner et il vérifiait ses numéros, de confier sa mère, Mme Monique Ouellet-Nolet. Soudain, il a lâché un cri. Il est devenu tout blême et il s'est senti mal. Il est arrivé à dire: "C'est moi, c'est mon numéro." Je ne le croyais pas. On a vérifié ensemble et on s'est rendu compte que c'était bien ça."

"C'est vraiment bien tombé, a-t-elle ajouté. Cela n'est jamais arrivé dans la place. Gilles ne fait pas des gros salaires et il a toujours eu des bazous dans les mains."

300,000 érables atteintes de dépérissement

Par Maurice Cloutier
PLESSISVILLE - Une vaste enquête menée auprès des 3 500 membres de la Coopérative provinciale des producteurs de sucre d'érable du Québec révèle que 300 000 de leurs érables sont gravement affectés par ce que l'on appelle "La maladie du dépérissement".

L'étude, rendue publique hier par les dirigeants de la Coopérative, signale qu'environ 5% des érables de 1 300 membres sont atteints. Précisant que la Coopérative regroupe 40% des producteurs acéricoles du Québec, répartis dans 51 comtés, ses dirigeants sont très préoccupés par ce problème "qui risque, à long terme, d'affecter l'approvisionnement de ses nombreux marchés".

Sans vouloir être alarmiste, car la très grande majorité des érablières du Québec sont encore en bonne santé, ils demandent aux autorités gouvernementales d'accélérer les recherches scientifiques en cours et de consacrer les budgets nécessai-

res pour trouver des solutions concrètes à ce phénomène.

Par ailleurs, des stations d'observation doivent être ajoutées dans les régions les plus touchées, soit celles des Bois-Francs, de l'Islet, de Dorchester-Bellechasse, de Portneuf et de la rivière St-François, selon la Coopérative.

L'origine de la maladie du dépérissement demeure obscure, mais les chercheurs, qui se penchent sur ce phénomène, prétendent que les pluies acides, les poussières industrielles, la pollution créée par les automobiles, l'appauvrissement des sols et le verglas fréquent des dernières années sont autant de facteurs pouvant l'expliquer.

Bilan du 1er atelier thématique à Acton Vale
Dix projets clairement identifiés

par Roger Lafrance
ACTON VALE - Une dizaine de projets à saveur économique ont été clairement identifiés samedi dernier lors du premier atelier thématique du Colloque communautaire à Acton Vale.

Une soixantaine de personnes s'étaient donné rendez-vous à la nouvelle Cité communautaire afin de parler économie et de projets susceptibles de relancer ce secteur dans la région d'Acton. La plupart des participants provenaient des secteurs industriel ou commercial ou municipal de la région.

Le besoin de la promotion économique du milieu est ressorti dans tous les ateliers de la journée. Plusieurs formules ont été évoquées en ce sens, telles la mise en place d'un commissariat ou d'un secrétariat industriel, l'éventualité d'un motel industriel ou d'un fonds d'investissement pour les nouvelles PME locales.

Plusieurs autres projets ont été soulevés par les participants: notamment l'établissement d'industries sous-traitantes des usines importantes d'Acton Vale, notamment celles spécialisées dans le tapis et le caoutchouc. La récupération sous toutes ses formes (du papier jusqu'au linge usagé) a aussi retenu l'attention des participants. Enfin,



Photo La Tribune par Roger Lafrance
Pour le directeur de la Caisse populaire d'Acton Vale, M. Jean-Louis Lacelle, la démarche communautaire oblige les participants à avoir une vision collective de leur société.

d'autres projets sont aussi à signaler: la reconversion de l'ancienne bâtisse de la Société linière en maison de la culture, la création d'un abattoir pour bovin et d'un journal appartenant à des intérêts locaux.

Cet atelier thématique s'inscrivait dans la démarche de développement communautaire entreprise par la Caisse populaire d'Acton Vale, une expérience unique au Québec. Lors d'un colloque communautaire qui s'était tenu en octobre '84, les participants provenant de toutes les sphères d'activités du milieu avaient identifié une série de besoins dans le milieu. C'est dans le but de poursuivre cette réflexion pour chacun de ces besoins bien précis que s'est tenu cet atelier sur l'économie, samedi dernier.

Le directeur de la Caisse populaire, M. Jean-Louis Lacelle, qualifiait les résultats de cette rencontre de fantastiques: "D'abord nous avons des projets spécifiques sur lesquels travailler puis des gens se sont clairement identifiés en di-

Deux personnes âgées périssent dans une collision

VICTORIAVILLE (RL) — Deux personnes âgées sont mortes samedi dans une collision entre deux véhicules à Victoriaville.

L'accident est survenu vers 16 heures samedi, au coin de la route 116 et de la rue Notre-Dame Est.

Les deux victimes sont M. Jean-Baptiste Rouillard, 84 ans, domicilié sur la rue Olivier à Victoriaville et Mme Amanda Côté, 83 ans, sur

la rue Notre-Dame O, également de Victoriaville.

M. Rouillard conduisait lui-même sa voiture, une Plymouth '68. Selon les policiers de la SQ qui ont couvert l'accident, M. Rouillard aurait omis de faire un arrêt obligatoire et un autre véhicule l'aurait tamponné de côté.

Les deux victimes sont décédées sur les lieux de l'accident. Le deuxième véhicule était un petit 4X4 de marque Dodge et son conducteur était M. Michel Lecourt de St-Hubert.

Nouveau centre commercial de St-Nicéphore
Ouverture prévue à la mi-mai

DRUMMONDVILLE (RL) - C'est vers la mi-mai que le nouveau centre commercial de St-Nicéphore devrait ouvrir ses portes à la population.

C'est M. Alain Samson de Charpentier Meubles, promoteur du projet, qui a fait cette révélation en fin de semaine dernière. Ce projet évalué à plus d'un million et demi de \$ sera réalisé à partir du commerce déjà existant de Charpentier Meubles.

Présentement, la moitié des 37 magasins et boutiques sont déjà loués. Des négociations sont en cours notamment avec deux chaînes d'alimentation et une chaîne de magasins à rayons. Le commercial est déjà assuré d'avoir une librairie, une brasserie et des boutiques de cadeaux et de vêtements.

dans sa municipalité, M. Charpentier décidait d'y aller de lui-même et de se le construire à partir de son commerce.

L'aménagement extérieure est terminée depuis plusieurs mois. À l'intérieur, les planchers de ciment sont terminés et les plafonds devraient être terminés au cours des prochaines semaines. Il ne restera plus que les divisions intérieures des boutiques et la finition.

La nouvel agrandissement comprendra quelque 60,000 pieds carrés. Peu de publicité a été fait jusqu'à présent, ce qui explique qu'à ce stade-ci la moitié des locaux soient encore disponibles. Ce centre commercial permettra de desservir adéquatement toute la région au sud de Drummondville qui ne connaissait aucun service de ce genre. Cela devrait amener quelque 17 millions de \$ en chiffres d'affaires à St-Nicéphore.

Mont Adstock: potentiel confirmé

THETFORD-MINES (MC) - Les centres de ski et de golf du Mont Adstock ont un très grand potentiel et sont considérés comme des pôles intéressants à développer, selon le rapport préliminaire d'une étude élaborée sur l'avenir de ce site.

Au dire du président de la corporation qui gère les deux centres, M. Jean-Marc Leblond, les membres du conseil d'administration, qui ont pris connaissance du rapport cette semaine, sont satisfaits du travail réalisé par la firme Daniel Arbour de Montréal.

Dans la centaine de pages d'information qui lui a été présentée, M. Leblond est très heureux de constater qu'un grand pouvoir d'attraction est conféré au site, dont

l'achalandage pourrait être triplé avec l'amélioration des équipements et une mise en marché axée sur la qualité des services.

Plusieurs recommandations ont été formulées. Leur réalisation nécessitera des investissements importants à court et à long terme, a-t-il indiqué. Précisant que la corporation dispose d'une certaine somme d'argent, M. Leblond a souligné que des subventions des gouvernements fédéral et provincial sont espérées pour mettre en valeur le site.

Il s'est toutefois fait très discret sur la teneur des recommandations, alléguant que des membres de la corporation rencontreront les responsables de l'étude pour demander des éclaircissements sur certains points.

Bois-Francs: 1er Salon de la femme

En bref...

Bois-Francs

• **Nouvelle responsable au CEC**

VICTORIAVILLE - Le directeur du Centre d'emploi du Canada de Victoriaville, M. Jim Aubut, annonce la nomination de Mme Maryse Plante au poste de responsable du Centre d'emploi du Canada pour étudiants (CEC-E), pour l'été 1985. Mme Plante est diplômée en administration des affaires.

A compter du 1er mai, les bureaux du CEC-E seront situés au 110, rue Notre-Dame est, à Victoriaville. Entre-temps, on peut rejoindre Mme Plante au 758-0551. De plus, les étudiants peuvent s'inscrire dès maintenant au CEC ou au bureau ouvert au Cegep, et ce, le mardi et le jeudi en après-midi.

• **Exposition au Cegep**

VICTORIAVILLE - La dernière exposition de la saison 1984-85 du service socio-culturel du Cegep de Victoriaville a lieu du 18 au 27 mars, sur les heures d'ouverture de l'institution. Huit artistes exposeront des oeuvres.

• **Première réunion**

ARTHABASKA - La région des Bois-Francs a maintenant sa section de l'Association du diabète du Québec. Une première réunion aura lieu mercredi, le 20 mars, à 20h00, au pavillon F de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

• **Soirée dansante**

DAVELUYVILLE - Le club de l'Age d'or de Daveluyville invite toute la population à une soirée dansante qui aura lieu le samedi 23 mars au Centre communautaire de Daveluyville.

L'Amiante

• **13 permis de construction**

THETFORD-MINES - Au cours du mois de février, le Service d'urbanisme de la ville de Thetford-Mines a émis seulement treize permis de construction, pour des investissements qui totalisent 84 300 \$. Un permis, au montant de 44 000 \$, a trait à la construction d'une résidence unifamiliale. D'autre part, des modifications à quatre résidences, pour une somme déclarée de 37 600 \$, ont été réalisées.

ARTHABASKA (MC) - Pour la première fois de son histoire, la région des Bois-Francs aura son Salon de la femme, du 18 au 21 avril prochain.

En annonçant la nouvelle à la presse, hier, Mme Suzanne Bastien, présidente d'honneur de l'événement, a souligné que le Salon de la femme sera également la première activité d'envergure présentée au Centre communautaire d'Arthabaska, dont l'ouverture a eu lieu ces jours derniers.

Des organismes sans but lucratif, des artisans, des artistes, des conseillères en beauté, mode, alimentation, droit, comptabilité et loisir et des commerçants se coteyeront dans les 45 kiosques prévus.

De plus, des conférences sur des sujets d'intérêt seront prononcées. Le premier Salon de la femme sera également rehaussé par un concours de la femme d'affaires de l'année, a révélé la présidente d'honneur.

Le Salon, qui sera ouvert à toute la population, est organisé par Mmes Bastien, Rhéa Grégoire, Francine Lafontaine, Katherine Aucoin et Micheline Beaudoin.

Le Centre communautaire Le président du Centre communautaire d'Arthabaska, M. Rémi Deshaies, n'a pas caché sa joie d'accueillir un événement de cette importance pour souligner le début des opérations.

Ce centre, construit au coût de 800 000\$, est voué à la présentation d'activités sociales et culturelles. Déjà, des cours sont mis en marche dans différents domaines. Des organismes peuvent aussi louer une salle. M. Deshaies a annoncé la nomination de M. Jean-François Vidal à titre de coordonnateur des activités.

Enfin, il a mentionné que l'inauguration de l'édifice se fera le 3 mai prochain.

Campagne de financement du PQ

WICKHAM (RL) - Le Parti québécois du comté de Johnson a lancé hier sa campagne de financement et de recrutement à la Salle communautaire de Wickham.

Les objectifs de cette année seront de 17,000 \$ environ et on espère recruter à travers le comté 500 nouveaux membres au parti. Actuellement, les effectifs dans Johnson sont de 1,100 membres.

Quelque trente personnes s'étaient déplacé pour entendre la députée Carmen Juneau de même que

le ministre du travail, M. Raynald Fréchette. Celui-ci a rappelé que le PQ avait été le premier parti politique au Québec à mettre de l'avant une politique d'auto-financement pour les partis politiques.

Il a de plus affirmé que le Parti québécois se devait dans cette campagne d'atteindre ses objectifs de financement mais aussi de recruter de nouveaux membres afin de faire face avec plus d'aplomb aux prochaines élections prévues pour juin ou à l'automne.

Hôtel **Le Président**

Salle à Manger **la Chaumière**

PROMOTION DU MOIS STEAK DE SURLONGE \$8.95

pomme de terre, bar salade inclus.

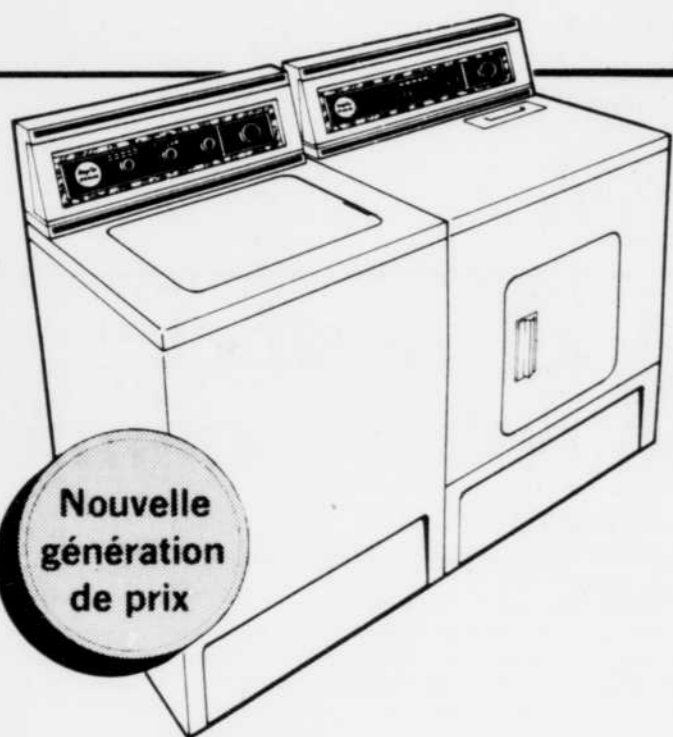
Plus trois choix de table d'hôte. Servi de 17h à 23h du lundi au vendredi soir.

3535, rue King ouest Sherbrooke
 Réservations: 563-2941

Avec Bureau et Bureau L'EXCELLENCE, C'EST GARANTI!

L'EXCELLENCE *Inqlis*

D'une conception impeccable et d'une commodité sans égale, les appareils électroménagers Inqlis mettent dès aujourd'hui l'excellence à votre portée.



Nouvelle
génération
de prix

La combinaison gagnante!

La machine à laver Sterling

- Six cycles
- Deux vitesses de lavage et d'essorage
- Cinq réglages de température d'eau
- Filtre autonettoyant
- Réglage de niveau d'eau variable

La sècheuse Sterling

- Trois cycles de séchage
- Cinq réglages de température
- Grille de séchage sans culbutage
- Signal de fin de cycle

Couleurs disponibles: blanc, amande

Un aide-ménager de choix!

La machine à laver automatique Royal 1000

- Cycles de multi-lavages
- Deux vitesses de lavage et d'essorage
- Cinq réglages de température
- Niveau d'eau variable.
- Distributeurs de produit assouplissant et d'agent de blanchissage

Sa partenaire idéale la sècheuse électronique Inqlis

- Séchage automatique commandé électroniquement
- Grille de séchage sans culbutage
- Signal de fin de cycle
- Porte à rabat toute largeur

Couleurs disponibles: blanc, amande



Nouvelle
génération
de prix

Un gain d'espace appréciable!



La machine à laver compacte Inqlis

- Cinq cycles
- Deux vitesses d'agitation et d'essorage
- Sélecteur de niveau d'eau variable
- Distributeur de produit assouplissant

La sècheuse compacte Inqlis

- Trois cycles
- Grille de séchage sans culbutage
- Filtre à charpie amovible

Couleur disponible: amande



Une performance supérieure!

Le lave-vaisselle Sterling

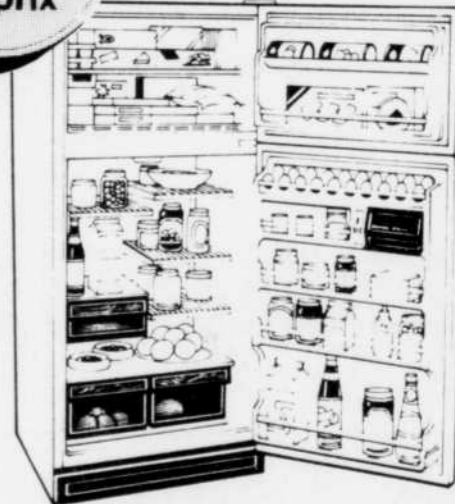
- Deux vitesses
- Deux bras gicleurs rotatifs
- Réglage à boutons-poussoirs
- Filtre autonettoyant avec protecteur de pompe

Nouvelle
génération
de prix

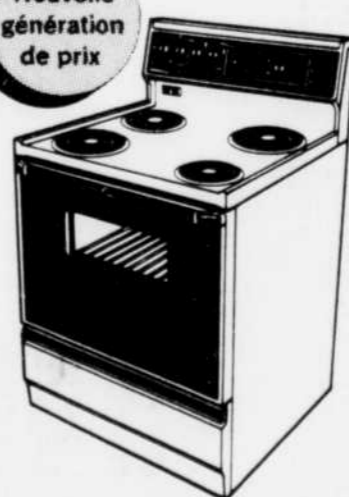
Une conception de premier ordre!

Le réfrigérateur Sterling

- Capacité de 17 pi³
- Fonctionnement sans givre
- Clayettes en porte-à-faux, réglables et divisées
- Poignées fini bois veiné de luxe



Nouvelle
génération
de prix



Une cuisinière d'un art consommé!

La cuisinière Sterling

- Horloge numérique réglable
- Porte en verre noir
- Grand tiroir de rangement
- Prise de courant pour appareils

BUREAU & BUREAU inc.
des gens...abordables!

prestige

222222222222
JEAN CLIENT

La carte de crédit Bureau et Bureau est maintenant disponible à notre magasin.

BUREAU & BUREAU inc

SHERBROOKE: 600, Galt ouest ASBESTOS: 566, 1^{re} Avenue

LES ÉLECTROMÉNAGERS DE QUALITÉ... & abordables

Le micro-ondes: Savoir l'utiliser pour l'apprécier



BUREAU & BUREAU inc.
des gens...abordables!
prestige
22222222222
JEAN CLIENT

La carte de crédit Bureau et Bureau est maintenant disponible à notre magasin.

*Cours privés gratuits**

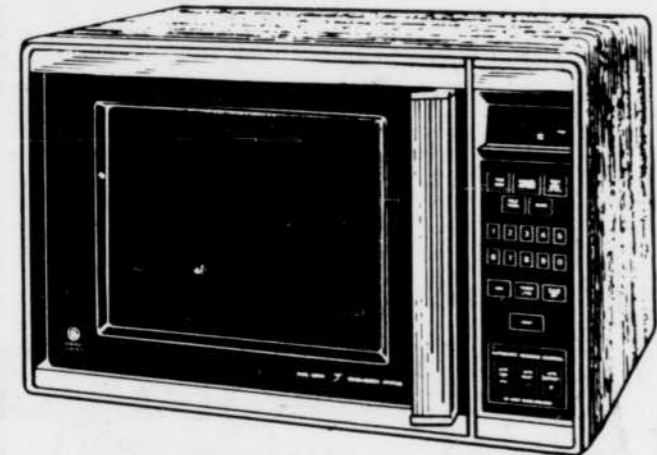
S'il est un aide-ménager duquel vous attendez beaucoup, c'est bien le micro-ondes. Et vous avez entièrement raison. Un micro-ondes, c'est un allié précieux dans une cuisine à la condition de connaître parfaitement son fonctionnement. Et c'est en réalité très simple. Afin que vos relations avec votre micro-ondes soient au beau fixe, Bureau et Bureau vous propose ses cours privés et démonstrations.

COURS

*Avec votre achat, des cours de micro-cuisson privés, sans frais.
Vendredi 19h à 21h
Élaboration et dégustation de plats cuisinés
Réservez votre place en communiquant avec Bureau et Bureau au 569-9585. Le nombre de participants est limité.

DÉMONSTRATIONS

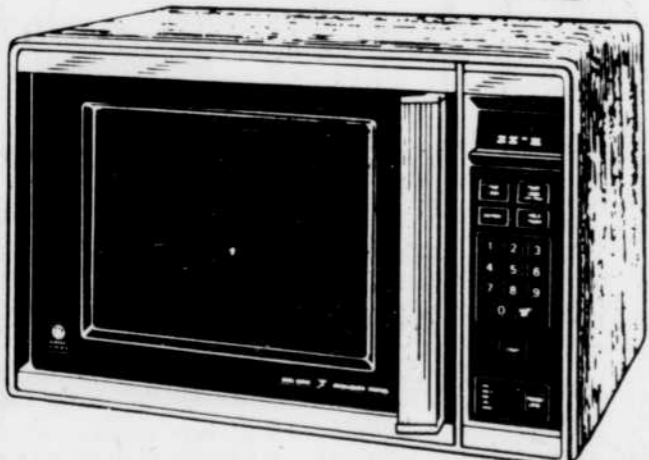
Besoin d'explications sur le fonctionnement de nos fours à micro-ondes? Nos représentants se feront un plaisir de vous faire une démonstration pendant les heures d'ouverture du magasin.



JX2350
Plus de cuissons approximatives!
Le JX23 0 évaluera lui-même le temps de cuisson selon les poids et les viandes.

- Rôtissage automatique
- Mijotage automatique
- Décongélation automatique
- Maintien de la température

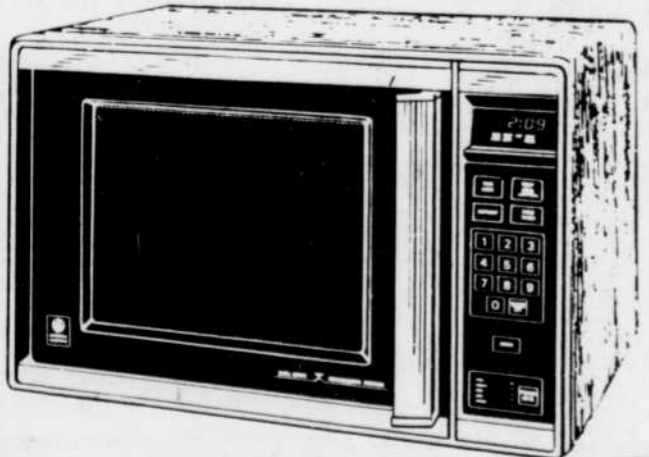
699\$



JX2080

- Commandes à touches numériques
- 10 niveaux d'énergie
- Capacité: 1,4 pi³
- Garantie prolongée

499\$



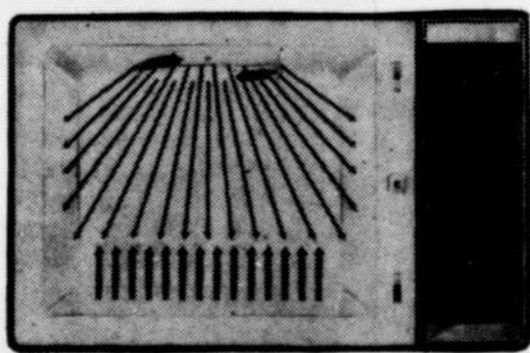
JX2096

- Cuisson automatique
- Grille à 2 réglages de hauteur (pour la cuisson d'un repas complet)

549\$

DUAL WAVE un système révolutionnaire

Grâce au système Dual Wave, les aliments sont enveloppés par des feux de micro-ondes provenant de la sole et de la voûte du four. La cuisson se fait donc uniformément. Et chaque pouce carré de votre four à micro-ondes est utilisé.



spacemaker au dessus de votre cuisinière

SPACEMAKER
Dégagez votre comptoir de cuisine en installant votre four à micro-ondes au-dessus de votre cuisinière

- Hotte à 2 vitesses
- Cuisson — température
- Rôtissage automatique
- Programmation à 3 étapes
- Lampe

• Hotte à 2 vitesses
• Commandes à touches numériques
• Sonde
• Cuisson, décongélation, mijotage automatiques

SPACEMAKER II:
Ils s'installent sous vos armoires

- Rôtissage automatique
- Sonde
- Mijotage automatique
- Programmation jusqu'à 3 étapes

spacemaker II sous vos armoires

359\$

GENERAL ELECTRIC

BUREAU & BUREAU inc.
SHERBROOKE: 600, Galt ouest ASBESTOS: 566, 1^{re} Avenue

**L'AIDE-MÉNAGER
RÉPUTÉ... & abordable**

BAnQ NUMÉRIQUE

Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 